



Le 17 novembre 2015



Légitime défense, port de l'arme, moyens : les déclarations de Manuel Valls et Bernard Cazeneuve, mardi 17 novembre 2015

Par [Thibaut Chevillard](#) , [Julie Robelet](#)



[Manuel Valls sur France Inter, mardi 17 novembre 2015.](#)

Le gouvernement va débattre de la possibilité pour les membres des forces de l'ordre de garder leur arme lorsqu'ils ne sont pas en service "à l'occasion des dispositifs législatifs que nous allons présenter" pour réformer la légitime défense ([lire sur AEF](#)) indique le ministre de l'Intérieur sur France Info, mardi 17 novembre 2015. Sur la légitime défense, Bernard Cazeneuve rappelle son souhait de "définir les conditions de droit" permettant aux policiers de "neutraliser" rapidement les terroristes en action. Interrogé sur France Inter, le Premier ministre précise quant à lui qu'il ne faut pas "laisser croire que c'est cela qui aurait permis de traiter autrement l'attaque de vendredi soir." Manuel Valls revient également sur les annonces de François Hollande et estime que "pour assurer la sécurité des Français, parfois, on doit restreindre un certain nombre de nos libertés".

Face à des attentats tels que ceux du 13 novembre 2015, "il faut, en face, des troupes d'élite aguerries, mais il faut que les policiers et les gendarmes de France aient tous les moyens pour pouvoir exercer pleinement leurs missions, pour leur propre sécurité et pour assurer la sécurité de nos compatriotes", assure le Premier ministre sur France Inter, mardi 17 novembre 2015. Il annonce que le ministre de l'Intérieur doit lui "faire dans la journée des propositions très précises pour permettre dans les meilleurs délais aux policiers et gendarmes d'avoir tous les moyens en termes de véhicules, de protection pour eux-mêmes, mais aussi d'armes adaptées aujourd'hui au conflit".

RECRUTEMENT DE FORCES DE L'ORDRE OUVERT "TRÈS RAPIDEMENT"

"Les services de police et de gendarmerie sont confrontés à la délinquance quotidienne, à la lutte contre le trafic de drogue, à la violence qui existe dans notre société, au défi des migrants et bien sûr au défi terroriste. Donc nous devons donner tous les moyens, comme cela n'a jamais été fait dans notre pays, à la police et à la gendarmerie ainsi qu'aux services de renseignement", indique Manuel Valls. Il rappelle que le président de la République a annoncé devant le Congrès réuni à Versailles lundi 16 novembre 2015, la création sur deux ans de 5 000 emplois dans la police et la gendarmerie ([lire sur AEF](#)). "Ces moyens sont nécessaires, ils seront inscrits par amendement dans le budget pour 2016 en discussion."

"Il nous manque des moyens et nous n'avons cessé de les rehausser depuis trois ans", indique également Bernard Cazeneuve sur France Info. Et d'ajouter : "Nous allons ouvrir très rapidement les recrutements dans les écoles [de police et de gendarmerie]." Le ministre de l'Intérieur indique en outre son intention de "procéder à une remise à niveau [...] rapide de l'ensemble des matériels : boucliers, gilets lourds de protection, armes, etc." Il précise qu'il est nécessaire "d'investir également dans les moyens numériques et informatiques".

ÉVOLUTION DE L'ENQUÊTE

Selon le ministre de l'Intérieur, l'enquête sur les attentats perpétrés vendredi 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis "avance rapidement". "Un certain nombre de ceux qui ont été engagés dans la préparation et la commission de cet attentat sont désormais identifiés", précise-t-il. Il souligne que de nombreux terroristes étaient Français et résidaient "depuis longtemps en Belgique" où ils "agissaient dans des groupes radicalisés, islamistes, en lien avec d'autres réseaux". "La plupart" étaient "inconnus de nos services" et ceux qui étaient fichés l'étaient "non pas en raison de leur implication dans des activités à caractère terroriste, mais en raison de la fréquentation de lieux de culte radicalisés", souligne le ministre de l'Intérieur. Il annonce également que, dans la nuit du lundi 16 au mardi 17, 128 perquisitions ont été menées, contre 168 au cours de la nuit précédente ([lire sur AEF](#)).

"Au moment où nous parlons, nous ne savons pas s'il y a des complices de ceux qui ont commis cette horreur sur Paris", affirme pour sa part le Premier ministre. "Il y a en France, en Belgique, des individus qui ont été associés à cette tuerie. Nous n'avons pas encore toute la vision de la réalité et notamment du nombre de personnes impliquées dans les attentats", ajoute Manuel Valls. "Y a-t-il deux ou trois équipes ? Comment ont-ils opéré ? Qu'est ce qui s'est passé exactement au Stade de France ? L'enquête progresse, mais avec la discrétion nécessaire." Interrogé sur d'éventuelles failles des services de renseignement, il précise qu'il ne fera pas "la moindre mise en cause du travail qui a été fait et qui est engagé."

ÉTAT D'URGENCE : TEXTE ADOPTÉ "AVANT LA FIN DE LA SEMAINE"

"L'état d'urgence va être appliqué pendant trois mois", rappelle le Premier ministre. "La loi de 1955 va être toilettée pour qu'elle puisse passer au conseil des ministres demain, transmise au Parlement demain après-midi, je la défendrai jeudi matin à l'Assemblée nationale, vendredi au Sénat et j'espère qu'elle sera adoptée avant la fin de la semaine", détaille-t-il. "Mais il faut modifier la Constitution pour permettre dans le cadre de notre État de droit d'avoir des moyens nécessaires en termes de perquisition, mais aussi de déchéance de nationalité pour les binationaux", souligne-t-il.

"Si nous voulons que l'Europe fasse face à ces menaces terroristes liées au banditisme international, il faut qu'elle se dote de moyens supplémentaires et qu'elle protège d'abord ses frontières extérieures" poursuit Manuel Valls. "Pour donner du sens à Schengen et pour permettre la libre circulation des personnes au sein même de l'Union européenne il faut des frontières sûres et protégées. Sinon c'est Schengen et l'Europe qui s'effondrent", affirme-t-il. Il indique ainsi que le plan national de lutte contre les armes illégalement détenues, présenté vendredi 13 novembre par le ministre de l'Intérieur, "doit être prolongé au niveau européen et Bernard Cazeneuve fera aussi des propositions en ce sens à l'occasion des ministres de l'Intérieur vendredi" ([lire sur AEF](#)).

RESTRICTIONS DE LIBERTÉ

"J'ai toujours dit que nous étions en guerre, que nous faisons face à une menace très particulière, que le terrorisme avait changé de visage et que nous allions subir d'autres attaques", ajoute le Premier ministre. "Nous allons sans doute vivre longtemps avec cette menace. Nous pouvons à tout moment subir d'autres attentats parce qu'en face de nous nous avons une armée terroriste particulièrement déterminée."

Il précise que "dans ces moments-là, il peut y avoir un certain nombre de restrictions de liberté pour gagner en termes d'efficacité". "C'est le cas pour ce qui concerne les perquisitions administratives qui ne se font pas sous l'autorité d'un juge et qui peuvent être effectuées 24 heures sur 24 dans le cadre de notre état de droit, c'est pour cela que nous voulons l'inscrire dans la Constitution", conclut-il.

le bureau national